

SCHWINDRATZHEIM

Informations

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE

EDITORIAL

BUDGET 91 ET 92

- POINT TRAVAUX 1992

- PROJETS 1993

INFORMATIONS

TRIBUNE OUVERTE

VIE ASSOCIATIVE

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 1993

9 janvier	Assemblée Générale Association Pêche
13 janvier	Assemblée Générale des Sapeurs-pompiers
24 janvier	Assemblée Générale des Producteurs Fruits
13 février	Soirée théâtrale des Sapeurs-pompiers (Foyer)
7 mars	Fête d'hiver Concordia (Foyer)
26 mars	Assemblée Générale A.C.S.
28 mars	Pêche aux gardons
10 avril	Bal musique Concordia (Salle)
1 ^{er} mai	Concours de pêche
2 mai	Sortie annuelle Concordia
9 mai	Concours de pêche interne
20 mai	Sortie pédestre
29 mai	Concours de pêche nocturne
6 juin	Fête d'été musique Concordia (Salle)
13 juin	Fête paroissiale
18 juin	Assemblée Générale des donneurs de sang
20 juin	Concours de pêche des jeunes
26-27 juin	Finales tournoi interne de tennis
13 juillet	Fête Nationale (Salle)
25 juillet	Jeux intersociétés (Salle)
7-8 août	Tournoi équipe première F.C.S.
25 septembre	Bal organisé par le F.C.S. (Salle)
2-3 octobre	Messti
16-17 octobre	Exposition de fruits
4 décembre	Fête Sainte-Barbe Sapeurs-pompiers
19 décembre	Fête du 3 ^e âge organisée par la Commune (Foyer)
25 décembre	Soirée théâtrale du F.C.S. (Foyer)

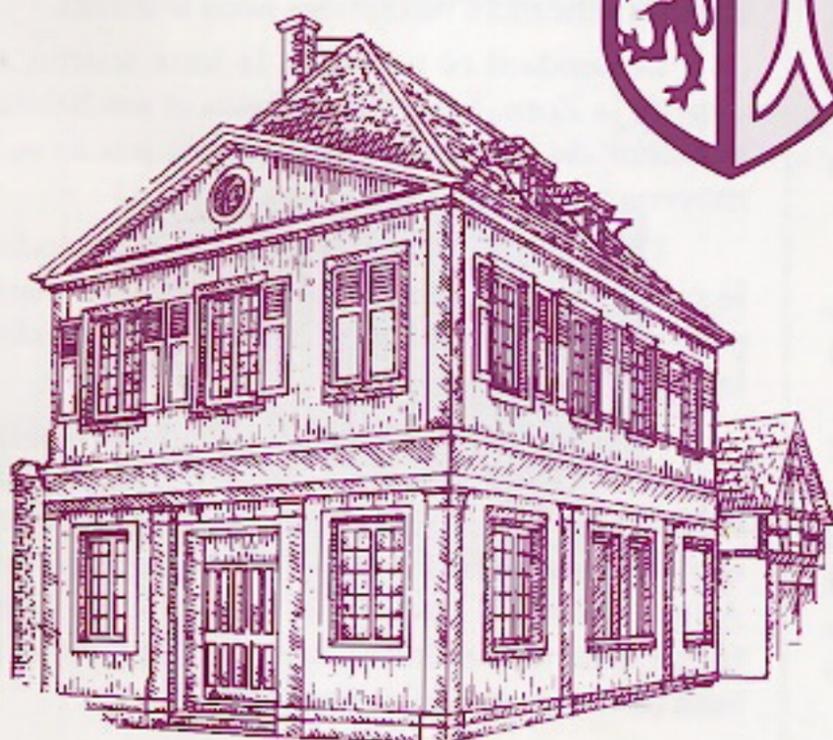
*Date de communication des informations
pour la parution du présent bulletin :*

Date souhaitée : 1^{er} novembre 1993

Date limite : 30 novembre 1993

A qui ? Aux membres de la Commission ou à la Mairie

IMPORTANT : Les textes qui ne seront pas communiqués pour le 30 novembre, compte tenu des travaux de mise en page et d'impression, ne pourront plus être retenus..



LE MOT DU MAIRE

L'année 1992 au niveau de la commune ne nous a pas apporté beaucoup d'éléments nouveaux, sauf la vacance inattendue du poste de secrétaire de mairie qui n'a pas encore été pourvu. Nous avons beaucoup de candidats mais aucun n'a l'expérience requise pour une commune de notre importance. Espérons que 1993 nous donnera la solution.

Cependant, l'administration de la commune suit son cours et les projets d'investissements prévus en 1993 énumérés dans ce bulletin seront exécutés dès que les circonstances le permettront. Les problèmes de circulation aussi ne manqueront pas de nous préoccuper.

Il y a tout d'abord le trafic toujours plus intense sur la D 421 dans la traversée de Schwindratzheim avec près de 10 000 véhicules par jour avec des pointes très fortes le matin et le soir. Un arrêté municipal a été pris pour interdire la traversée des véhicules de plus de 6 tonnes, sauf desserte interne, mais il ne devient effectif qu'après être déclaré applicable par le préfet sur une voie à grande circulation. Cela ne devrait pas tarder, mais ensuite il faudra faire appliquer cet arrêté par les usagers ce qui demandera encore un certain temps. Cette route classée départementale est entretenue par les services et aux frais du département.

Ensuite nous serons confrontés au problème de la suppression des passages à niveau de la S.N.C.F. prévue pour 1995 et dont les travaux pré-

liminaires commenceront en 1993.

A part cela les grands problèmes liés à l'environnement et au traitement des déchets nous préoccupent beaucoup. Une déchetterie est prévue au niveau du canton gérée par le SIVOM et qui devrait devenir fonctionnelle au courant de 1993. La collecte du verre dans la commune devra continuer tel que mais avec une vidange plus régulière des containers. La collecte du papier, tant qu'il n'y aura pas d'autre solution devra s'effectuer par la mise en place d'une benne au début de chaque trimestre. La collecte des huiles usagées devra également trouver une solution. Quant aux matériaux de démolition nous sommes aussi à la recherche d'un site mais nous n'avons pas encore de solution satisfaisante. Enfin le traitement des déchets ménagers, notamment leur incinération à l'usine de Schweighouse qui présente de nombreuses imperfections, et dont le coût est devenu exorbitant, font l'objet de notre souci constant. La municipalité et ses représentants au SIVOM n'ont malheureusement aucune influence dans l'évolution du coût. Il faudra que d'autres instances interviennent financièrement pour permettre d'arriver à un fonctionnement normal et ensuite de ramener le coût à un niveau raisonnable, mais ce ne sera pas encore pour cette année.

J'espère que ce nouveau bulletin qui comporte beaucoup d'informations concernant la vie communale et associative sera apprécié par ses lecteurs et trouvera sa place dans la documentation à conserver au courant de l'année nouvelle pour laquelle je vous présente mes meilleurs vœux.

A. FISCHBACH
Maire

EDITORIAL

Brosser en quelques mots le tableau d'une année écoulée est toujours un exercice difficile.

Quels événements retenir parmi ceux qui se sont imposés à nous, sans tomber dans l'arbitraire ou le sélectif ?

Faut-il évoquer la guerre en Yougoslavie, à 2 heures d'avion de chez nous comme beaucoup se plaisent à le souligner ? Quel constat d'impuissance qui nous met mal à l'aise, lorsqu'on se souvient des fantastiques moyens déployés lors de la guerre du Golfe. Oui mais là-bas il y avait du pétrole !

Mais au fait, qui nous parle encore de l'Irak et des Kurdes depuis que "l'affaire" du pétrole est réglée ?

Faut-il parler de l'Europe ? Ah oui, l'Europe ! Il y a ceux qui en parlent et ceux qui la font ou la vivent au quotidien. Les débats passionnés lors du référendum nous ont presque fait oublier ce qui existait déjà et qu'à partir de 1993 chaque citoyen européen pouvait aller et venir, acheter et vendre en toute liberté.

En 1973, il y a vingt ans, qui aurait parié un écu que cela existerait ?

En 2003, dans dix ans, qui oserait aujourd'hui imaginer que l'on s'arrêtera de nouveau à la frontière belge, luxembourgeoise ou au pont de Kehl ?

Rajeunissement aux U.S.A. avec le duo CLINTON-GORE. Feront-ils des émules ? Les prochaines échéances électorales nous le diront.

Et pendant ce temps-là, la terre tourne, et à côté de la Zorn, Schwindratzheim et ses habitants essaient de tirer leur épingle du jeu avec les moyens que la collectivité leur procure !

Les élus municipaux arrivent à mi mandat et le maire comme annoncé passe le relai de plus en plus souvent à ses adjoints dont nous reprendrons les attributions plus loin.

En 1992 nous avons également vu le départ à la mairie de Reichshoffen de M. Charles WEISSBACH qui à 55 ans poursuit sa carrière en coiffant le secrétariat d'une ville plus importante. Après 30 années passées au secrétariat de la mairie de Schwindratzheim, nous lui souhaitons bon vent dans ses nouvelles fonctions.

Les années 1992-93 ne seront pas marquées par des travaux spectaculaires mais plutôt par des travaux d'entretien et de réparations qui n'en sont pas moins coûteux.

L'amélioration du cadre de vie, des routes, des rues et points dangereux, font partie des préoccupations des élus, même si les réalisations et progrès doivent parfois être arrachés de haute lutte en raison d'opinions et d'intérêts quelquefois divergents.

Les difficultés et les aléas économiques, les contraintes financières marquent l'horizon des entreprises, des ménages, comme des collectivités locales. Pourtant, pas question de baisser les bras. Au contraire, il faut assumer, s'adapter et préparer

l'avenir.

C'est ce que nous devons faire ensemble en permanence. La municipalité avec les moyens dont elle dispose. Et vous tous, chers lecteurs, en participant à la vie locale et en stimulant vos élus pour que les choses avancent.

Vos suggestions, vos critiques, mais également votre participation sont précieuses pour la collectivité, et comme chaque année, nous remercions ceux qui ont contribué par leurs articles, suggestions et insertions publicitaires à l'élaboration de cette 4^e édition de SCHWINDRATZHEIM INFOS.

Bonne année 1993 à tous !

Liliane SUTTER - Jean-Jacques DUTT - Roland GOETZ

COMPARAISON BUDGET 1991 ET 1993

TOTAL DU BUDGET	1991	1992	Moy. départementale pour le Bas-Rhin dans les communes de 1000 à 2000 habitants
Section fonctionnement	4 303 900.-	4 197 000.-	
Section investissements	3 549 000.-	2 549 000.-	
Endettement réel par habitant (sans gendarmerie)			
prêt compensé par loyer	3 150.-	3 088,21	2 879.-
Taux taxe d'habitation	3,78 %	3,96 %	6,54 %
Taux taxe foncière sur propriété bâties	5,04 %	5,29 %	11,69 %
Taux taxe foncière sur propriétés non bâties	24,33 %	25,72 %	38 %
Taux taxe professionnelle	5,50 %	5,83 %	7,30 %

SITUATION DES TRAVAUX 1992

- Salle du Conseil Municipal : en cours d'exécution
- Travaux de voirie prévus au programme 1992 et terminés :
 - Aménagement de trottoirs entre Intermarché et Meubles Meyer
 - Rénovation trottoirs D421 vers Mommenheim
 - Rénovation trottoirs rue Pasteur, rue Schweitzer, rue des Vergers
 - Reprise du filet d'eau à l'entrée du groupe scolaire
 - Divers travaux de réfection de chaussée dans l'agglomération

Coût total du programme voirie environ 200 000 francs



**CARROSSERIE
PEINTURE
MECANIQUE
toutes marques**

**TOURISME ET
POIDS LOURDS**

Agent
CITROËN

Société d'Exploitation GARAGE
Robert BERNHARDT et fils

Maître carrossier
11, rue de Waltenheim - 67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. 88 91 51 22

PROJETS D'INVESTISSEMENTS POUR 1993

- Aménagement rue du Moulin : adduction d'eau, assainissement général, voirie (travaux prévus en 1992 mais différés parce que non retenus dans un programme subventionnable de 1992)
- Réfection du trottoir côté nord de la D421 entre la rue de la Zorn (feux tricolores) et la limite du ban vers Hochfelden (feu à Intermarché) après renouvellement de la conduite d'eau potable, pose d'une conduite de gaz naturel et de réseau de télécommunications
- Rénovation du presbytère avec construction d'un garage et dépendances.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES

Finances et travaux neufs

BURGER - BITZBERGER - STRUB - GOETZ - FISCHBACH - HEITZ - WEISS - HAAS

Urbanisation et plan d'occupation des sols

BURGER - WENDLING - STRUB - RICHERT G. - FISCHBACH - HEITZ - HAAS

Travaux communaux et entretien des bâtiments

WITTNER - BURGER - WENDLING - STRUB - BALTZER - GROSS A.

Equipements sportifs

DUTT - BURGER - STRUB - HAMM - WEISS

Espaces verts et aménagements extérieurs

SUTTER - BITZBERGER - STRUB - GOETZ - GROSS Ch. - WEISS

Voirie et sécurité routière

BURGER - BITZBERGER - STRUB - GOETZ - FISCHBACH

Affaires sociales et 3^e âge

SUTTER - BURGER - STRUB - WOLFF - GROSS Ch.

Affaires scolaires

WITTNER - SUTTER - GOETZ - WOLFF

Bulletin Communal

DUTT - SUTTER - GOETZ

Commission salle polyvalente

BURGER - STRUB - HAMM - HEITZ - WEISS

Bureau centre communal d'aide sociale

Hors conseil municipal :

GROSS Georges - HARTSTREISEL Marlène

Conseillers :

DUTT - SUTTER - BURGER - STRUB

Association foncière

FISCHBACH - RICHERT G. - LAUGEL Ch. - HORN E. - WENDLING B. - TUGEND A. - URBAN Ch. - DUB J.



FLEURS THEO SCHNITZLER

TEL. 88 91 71 45

Grand choix en arrangements
plantes et fleurs

Et toujours nos ventes en géraniums,
conifères, vivaces etc.

OUVERT EGALEMENT TOUS LES DIMANCHES MATINS

41, rue de la Zorn - 67270 SCHWINDRATZHEIM

ATTRIBUTIONS PAR DELEGATION DU MAIRE

Monsieur BURGER Charles,
1^{er} adjoint :

- ordonnancement des dépenses et recettes dans le cadre des crédits prévus au budget
- urbanisation et P.O.S.
- personnel de service
- gestion des affaires scolaires

Monsieur STRUB Robert,
Adjoint :

- affaires sociales et culturelles
- personnel extérieur
- surveillance des chantiers communaux, cimetières, ordures ménagères, espaces verts
- travaux d'entretien, voirie et éclairage public
- urbanisation et P.O.S.

Monsieur RICHERT Georges,
Adjoint :

- affaires relevant du domaine agricole et Association foncière
- urbanisation et P.O.S.
- biens communaux

Ces délégations sont accordées sous la surveillance et la responsabilité du maire. Elles subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

INFORMATIONS

CRÉATION D'UNE BIBLIOTHEQUE SCOLAIRE DITE B.C.D. (Bibliothèque et Centre de Documentation)

Les actions prioritaires arrêtées pour l'école élémentaire de Schwindratzheim pour l'année scolaire 1992-93 portent sur :

- la prévention de l'échec scolaire
- la lutte contre l'échec scolaire
- l'extension de l'enseignement de l'allemand.

Entre autres actions spécifiques pour combattre l'échec scolaire, les efforts sont portés avant tout sur la lecture.

Cette action sera facilitée en 1993 grâce à la création d'une bibliothèque scolaire.

L'Education Nationale participe par l'apport d'une centaine de livres.

Et la commune de Schwindratzheim à travers un budget important d'environ 50 000 francs pour les rayonnages, tables, chaises etc. ainsi que pour l'apport complémentaire de livres et d'ouvrages aussi variés que possible dans les domaines historique, géographique et scientifique.

Il faut savoir que depuis une dizaine d'années la commune consacre annuellement un budget conséquent aux affaires scolaires et que par rapport aux communes voisines la municipalité serait plutôt plus généreuse que la moyenne. Ce ne sont pas les enseignants et les écoliers qui s'en plaindront.

VIEUX PAPIERS - JOURNAUX

Afin de répondre à l'attente des habitants au problème soulevé il y a un an dans ce même journal, un container sera mis en place trimestriellement pour la récupération des vieux papiers et journaux. Le coût pour la commune est d'environ 1 200 francs par opération. Des informations complémentaires sur la date et l'endroit seront fournies ultérieurement par voie de presse et d'affichage-mairie.

ECLAIRAGE PUBLIC

A titre d'information et pour compléter l'article concernant l'éclairage de l'église, nous communiquons le montant du budget annuel de l'éclairage public. Celui-ci est d'environ 35 000 francs, hors éclairage de l'église. Notons également au passage que l'éclairage nos rues dépasse la durée moyenne de celle de communes voisines

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Dans le bulletin précédent, nous avons évoqué la possibilité de création d'une bibliothèque municipale. Après renseignements pris auprès de la bibliothèque centrale de prêt de Strasbourg, il s'avère que pour bénéficier d'une implantation subventionnée, il y a de très nombreuses contraintes. Pour commencer, 70 demandes sont en attente ; de ce fait, il ne faudrait pas y compter avant 1996 pour Schwindratzheim. Par ailleurs, on nous imposerait des horaires d'ouverture précis, ainsi qu'une formation obligatoire des personnes bénévoles pour le fonctionnement. Il nous semble préférable d'installer une bibliothèque municipale avec nos propres fonds et moyens, mais pour 1993 nous avons donné la priorité à la création d'une bibliothèque scolaire (voir article B.C.D.). Il faudra encore patienter un peu mais nous espérons que la bibliothèque municipale verra le jour en 1994. En attendant, il est possible de fréquenter la bibliothèque de Hochfelden qui sert aussi "d'antenne cantonale".

C.E.P.

CENTRE D'EXPOSITION PERMANENTE "LES AIDES POUR MIEUX VIVRE AVEC SON HANDICAP"

Rue Evariste Galois
ECKBOLSHEIM

B.P. 64 - 67038 STRASBOURG CEDEX - Tél. : 88 76 16 50

Le Centre inauguré en février 1990 demande à la municipalité de le faire connaître.

Son but s'inscrit dans le cadre de la politique de réinsertion sociale des personnes handicapées.



Il dispose d'un équipement moderne (hall d'exposition, salle de formation, audio-visuel, service d'information et de documentation) ainsi que d'un personnel hautement qualifié (ergothérapeutes, médecins spécialisés), mais également de personnel bénévole et de personnels compétents dans les questions de soutien à domicile.

Le centre s'adresse à la fois aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à leurs familles ainsi qu'aux professionnels sensibilisés par le handicap : médecins, paramédicaux, architectes, urbanistes, assistantes sociales, etc.

GARDE

GARDE AIDE RECONFORT A DOMICILE

En complément des services existant actuellement :

Aides ménagères • Soins infirmiers à domicile •
Téléalarme • Repas à domicile,

Un nouveau service est apparu nécessaire pour permettre un véritable maintien à domicile.

LA GARDE A DOMICILE

Quel est son but ?

- Combler les vides de présence
- Assurer une présence responsable
- Aider les familles

Pour permettre aux personnes âgées, aux grands malades et aux handicapés de vivre dans leur cadre habituel au milieu de leurs souvenirs.

Quand la garde peut-elle être assurée ?

Avec la plus grande souplesse :

- quelques heures par jour
- la journée
- la nuit
- 24 heures sur 24

Mais aussi :

- les week-ends
- les vacances
- les fêtes

Par qui ?

Par du personnel sélectionné en fonction de ses qualités morales, de ses motivations, de sa disponibilité et de ses compétences.

ORGANISATION

Rôle de l'association :

- Recherche et suivi du personnel susceptible de remplir les fonctions de garde.
- Réception des demandes de garde.
- Mise à disposition de la garde.
- Aide aux tâches administratives incombant aux personnes âgées gardées.
- Ecoute des familles.

Fonctionnement :

- Chaque personne âgée est employeur de sa garde.
- Elle peut bénéficier de l'exonération des cotisations patronales URSSAF et d'autres avantages.
- La rémunération des gardes se fait à l'heure ou au forfait selon les références en vigueur.
- Un personnel qualifié est à votre disposition au siège de l'association.

Pour effectuer quelques heures de travail par semaine au domicile de personnes âgées ou malades, adressez votre candidature au : Service de garde à domicile - Centre Louise Weiss, 2, rue du Vieil-Hôpital, 67700 Saverne. Tél. : 88 91 82 44.



Restaurant Au Bœuf

S.A.R.L. GROSS
67270 SCHWINDRATZHEIM

☎ 88 91 51 14



Ets Roland HOLTZMANN

Pose et fournitures
Revêtements de sols et
murs
Surjetage de moquettes

5a, rue de l'Ecole
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. : 88 91 54 25

D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DE HOCHFELDEN ET ENVIRONS

Personnes à contacter en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture du bureau

JEDELE Jean-Marc	ZUTZENDORF	88 90 84 01
WOLFF Gérard	HOCHFELDEN	88 91 71 30
OUADAH Jean-Michel	MOMMENHEIM	88 51 62 95
ZAZA Pascal	HOCHFELDEN	88 91 71 87
WENDLING Joseph	MUTZENHOUSE	88 91 79 89
SCHOEFF Charles	SCHWINDRATZHEIM	88 91 58 74
WENDLING Marc	INGSHEIM	88 51 27 87
GRASSER Claude	BOSENDORF	88 91 59 31

Le personnel n'ayant pas de permanence à assurer, il se pourrait qu'aucun employé ne puisse être joint rapidement. Dans ce cas, adressez-vous au :

SERVICE DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT
DU BAS-RHIN - Téléphone : 88 33 34 33

où un répondeur automatique vous indiquera le cadre de permanence qui s'occupera de votre appel.

Deux assistantes sociales se tiennent à la disposition de la population au Centre Social
9, rue des Pierres :

- Service social départemental :

Madame BANGRATZ, assistante sociale de la Direction des services sociaux et sanitaires, assure une permanence le lundi de 10 heures à 12 heures

Tél. : 88 91 91 30

- Pour les assurés du régime agricole :

Madame BIEVELOT, assistante sociale de la MSA assure une permanence tous les mardis de 10 heures à 12 heures

Tél. : 88 91 55 60

TRIBUNE OUVERTE

DRAPEAU DANS LA POCHE ?

Les Français auraient-ils leur drapeau dans la poche ?

Des habitants de Schwindratzheim se demandent pourquoi lors des fêtes nationales (14 juillet, 11 novembre, 8 mai, etc.) les maisons de nos concitoyens n'arborescent plus systématiquement le drapeau tricolore comme ce fut le cas dans le temps. A une certaine époque, ceux qui ne pavoisaient pas leur maison étaient l'exception. De nos jours ce sont plutôt ceux qui le font encore qui se font remarquer.

Signe des temps ! Il faut admettre que les habitants sont moins enclins à afficher leurs élans patriotiques. Et pourtant on se range assez facilement derrière une équipe sportive en arborant ses couleurs. Alors la Mère Patrie ne mériterait-elle pas cela ?

D'après certains ce ne serait pas l'envie qui manque ... mais tout simplement les drapeaux, car les habitants ne sauraient pas où se les procurer.

Qu'à cela ne tienne, un de nos compatriotes conseiller municipal de surcroît, Monsieur Albert GROSS, demeurant rue de la République, se propose d'en fournir par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée en la matière.

Coût approximatif en fonction des dimensions :

75 cm x 112 cm = 101.- F.H.T. environ

100 cm x 150 cm = 155.- F.H.T. environ

120 cm x 180 cm = 170.- F.H.T. environ

Et si, en plus du drapeau bleu, blanc, rouge on arborait également systématiquement le drapeau européen ? Juste pour s'habituer ! A méditer, non ?

Bravo à l'A.C.S.S. qui l'a déjà fait dans la salle polyvalente.

Boutique d'Ali-Baba de la décoration et du cadeau

Maison KOESSLER

6, IMPASSE DES SAPINS - 67270 SCHWINDRATZHEIM - TEL. 88 91 74 26

Pour vous qui songez à votre LISTE DE MARIAGE,
Madame Koessler vous accueillera et vous guidera parmi toutes les possibilités

Messieurs,

Je me réfère à la rubrique "Tribune Ouverte" de vos bulletins d'informations 1991 et 1992.

Pierres tombales

Il est vrai que certains de ces monuments méritent d'être conservés.

C'est avec tristesse que j'ai constaté la disparition de la stèle funéraire du Schultheiss-Vix-Guth décédé en 1745, alors que Monsieur Heitz de la société d'histoire de Saverne, lors de sa visite guidée du 5 octobre 1991 avait recommandé à Monsieur le Maire de Schwindratzheim de veiller à la conservation de cette pierre qui faisait partie de notre patrimoine historique.

Espaces verts

Quelques arbustes ou arrangements floraux seraient les bienvenus.

Recevez, Messieurs, mes salutations les meilleures.

ECLAIRAGE EGLISE

L'éclairage de l'église protestante continue d'alimenter les discussions. Satisfaction pour les uns qui y voient un cachet valorisant notre commune et qui semblent être les plus nombreux.

Gaspillage pour les autres qui n'y trouvent que peu d'intérêt et une source de frais inutiles pour les finances locales.

D'autres encore, insistent à nouveau pour que l'église catholique en bénéficie également, le coût de l'opération, compte tenu de sa taille plus petite, étant sans doute beaucoup plus faible.

Avis aux élus municipaux ! Message reçu ?

Pour que tous soient bien informés, voici également le coût actuel de l'éclairage de l'église :

- Coût total par an : 6 391 F
- Coût approximatif par an et par Habitant : 3,55 F
soit environ la moitié du prix d'un demi-pression !

PROBLEMES CHAUSSEE ET CIRCULATION

SUR D421

Les problèmes de bruit et de circulation sur la D421 continuent à exaspérer les riverains qui aspirent à la sécurité et à la qualité de vie au même titre que tout autre habitant de la localité, peut-être moins exposé à ces nuisances.

Une rubrique plus complète est consacrée à ce sujet par l'association de défense des riverains de la D421 de Schwindratzheim et Mommenheim, car en fait ce problème est beaucoup plus vaste et complexe qu'on ne le pense et dépasse largement les limites de Schwindratzheim.

C'est le principe même du respect de la réglementation en vigueur qui est posé. Problème de desserte locale des poids lourds. Utilisation de l'autoroute, discussion du principe de la gratuité du péage pour certaines catégories d'usagers. Car le trafic n'ira pas en diminuant.

Des études sérieuses prévoient un doublement du trafic dans les 20 années à venir.

Pour que chacun soit conscient du problème, l'association des riverains vous livre une étude de la situation qui a été menée par les étudiants d'une grande école de commerce.

Boucherie

Georges REEB & Fils
S.A.R.L.
67270 SCHWINDRATZHEIM
Téléphone 88 91 51 03

Charcuterie

SITUATION ET PERSPECTIVES

SATURATION DES AXES ROUTIERS D'ICI 2010

Le transport routier est en pleine expansion (+ 10 %/an). Evitant les ruptures de charge, il répond le mieux aux nouveaux modes de gestion (flux tendus, "zéro-stock"). Le trafic routier devrait doubler dans les 20 années à venir, menant à l'asphyxie routière.

LA ROUTE ET SES NOMBREUSES NUISANCES

La pollution atmosphérique : Les dégagements de CO, CO₂, oxyde d'azote et hydrocarbures imbrûlés contribuent largement au réchauffement atmosphérique et pluies acides. Par exemple, 35 % du CO₂ rejeté provient du transport routier.

Le bruit : Le niveau sonore d'un camion équivaut à celui de 6 voitures. Ainsi, 23 à 43 % des Européens se disent incommodés. Au bruit s'ajoutent les vibrations causées par le passage des camions.

La sécurité / Les charges autorisées sont de plus en plus lourdes (40 à 44 tonnes) et les moteurs plus puissants (400 à 500 CV). De plus, les réglementations sont mal respectées puisqu'un camion contrôlé sur quatre est en infraction. On note un camion sur deux au-dessus de 80 km/h, et 80 % des poids lourds chargés à plus de 38 tonnes.

La consommation d'énergie : L'énergie consommée par les camions représente 25 % de l'énergie totale utilisée. Ainsi, 18 % du prix de revient concerne la consommation d'énergie, contre 7 % pour le train.

La détérioration du réseau routier : En raison de leur poids et de leur vitesse, les véhicules lourds sont majoritairement responsables de la dégradation des voies.

LE RAIL ET SON POTENTIEL

La route coûte à la société 6 à 8 fois plus que le rail qui a d'autant plus de mal à être compétitif. Bénéficiant de la crise du transport routier et de l'explosion des échanges européens, l'utilisation du rail présente de nombreux avantages. Le rail, moins nocif que la route, emporte l'adhésion de l'opinion publique. En terme de compétitivité, même si les investissements sont importants, les coûts d'exploitation sont faibles. Il devient compétitif à partir d'un certain niveau d'activité. Enfin, le rail reste plus fiable en matière de délai, il limite les risques de dégradation, et sa vitesse moyenne est supérieure. En revanche, ce mode de transport est moins souple, crée des ruptures

DES VOLONTES DIVERGENTES

LA C.E.E. - Le marché unique devrait intensifier les échanges tant au sein de la Communauté qu'avec ses voisins. La priorité semble donnée à la protection de l'environnement, l'économie d'énergie et la sécurité. De timides règles d'harmonisation de la concurrence ont été imposées aux transporteurs routiers, bien qu'aucune politique communautaire réelle n'ait été décidée. Le secteur reste majoritairement régi par des accords bilatéraux. Quant au rail, la CEE souhaite limiter les monopoles : libre utilisation des infrastructures ferroviaires entre Etats membres, harmonisation technique ... Face à cette croissance des transports et aux problèmes qui en découlent, la CEE soutient le combiné rail/route. L'U.I.R.R., le colloque Euromodal, les aides financières sont autant de preuves de cette volonté.

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS

La priorité nationale est de respecter le libre choix de l'utilisateur. Ainsi, le gouvernement ne souhaite pas, contrairement à d'autres pays, imposer un mode de transport. D'importants investissements ont été réalisés contre les nuisances de la route, et pour le désenclavement des régions. Pourtant, face à la crise du transport routier, les pouvoirs publics favorisent l'adhésion des routiers au rail/route (aides financières, plan Etat/SNCF, entretien du réseau, mises au gabarit)... Ces actions vont dans le sens d'une amélioration de la sécurité et de l'environnement.

LA S.N.C.F.

La SNCF affiche sa volonté de développer le combiné rail/route, grâce à sa filiale CNC, et en relation directe avec les routiers par Novatrans. L'objectif fixé pour 1994 est de 25 % du fret (actuellement 15 %).

LES TRANSPORTEURS ROUTIERS

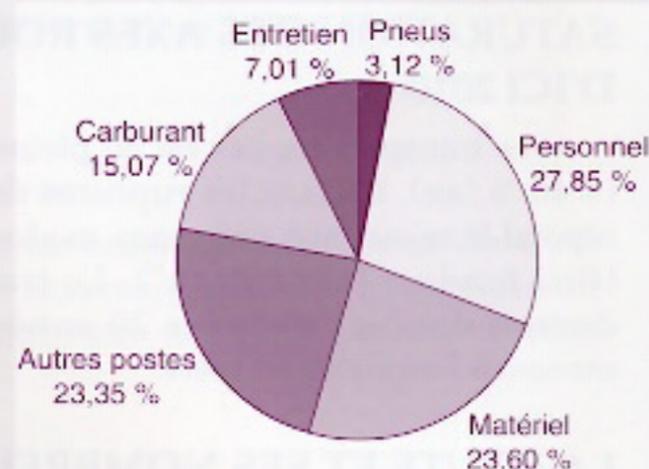
Le métier subit une grave crise économique et sociale, où les petits artisans routiers sont menacés. Une solution ne réside-t-elle pas dans le combiné rail/route ? La vieille rivalité qui oppose le rail à la route explique la réticence des routiers à s'en remettre au rail. Seulement 10 % se disent prêts à combiner les 2 modes de transport. Ils s'inquiètent aussi de l'origine du financement du combiné et craignent un transfert d'investissement de la route vers le rail. La rentabilité du combiné n'est pas évidente à leurs yeux, car il nécessite de forts investissements. Le prix des transports de marchandises sont orientés à la baisse depuis 1987. Après une très forte chute depuis 10 ans, les prix du transport routier ont connu une hausse de + 3,6 % en 1990 pour finale-

ment se stabiliser en 1991. Le transport ferroviaire, quant à lui, voit ses prix poursuivre leur baisse (-1,2 % en 1991).

La route : La grande contraction entre 1987 et 1990 résidait dans une forte chute des prix, alors que les coûts de revient ne cessaient de croître. La baisse du prix de l'énergie, jointe à la récupération de TVA à 100 %, ont donné de l'air à la profession, tout comme l'amélioration des performances du matériel (37 litres/100 km en 1991,

contre 42 à 44 en 1987). La tendance s'est par conséquent inversée, et une économie de 20 % en moyenne sur les coûts, a permis aux prix de remonter en 1990. Cette amélioration depuis 2 ans ne s'explique que par le trafic en zone longue, qui a augmenté tant en volume, qu'au niveau de ses tarifs. Le trafic en zone courte tend à évoluer proportionnellement à la consommation des ménages, c'est-à-dire que ses prix chutent, et que les volumes transportés s'amoindrissent.

Répartition des coûts au kilomètre d'un transport routier à longue distance



L'A.C.S. DE SCHWINDRATZHEIM

Après décompte avec la commune, les frais de fonctionnement (eau-gaz-électricité-assurance) de la salle s'élèvent à 27 000 F pour la période du 1/7/92 au 30/6/92.

Pendant l'année 1992 réservation a été faite pour 25 heures de tennis par semaine, dont 4 pour l'école de tennis, ainsi que 2 heures par semaine pour l'entraînement du football-club.

L'école primaire apprécie également les 8 heures de sport qu'elle pratique chaque semaine. Une vingtaine de manifestations ont eu lieu dans la salle en 1992, et d'après les utilisateurs il s'avère que celle-ci se prête bien à ces diverses manifestations. Actuellement il faut environ 4 heures pour la préparation complète de la salle pour une manifestation. Avant son existence, il fallait prévoir 4 à 5 soirées pour la mise en œuvre de l'ensemble.

Le seul handicap est que la salle ne peut pas recevoir de manifestation en hiver, mais handicap connu car lorsque le modèle de salle fût choisi par la commune avec concertation des associations locales, le choix retenu fut en priorité une salle à usage sportif, mais pouvant accessoirement recevoir les diverses autres manifestations des associations locales. Au moment du choix de la salle, il faut reconnaître que le chauffage de la salle n'était pas demandé par les associations et, si aujourd'hui le chauffage existe, il faut remercier Jeunesse et Sport qui avait insisté pour qu'un minimum de chauffage soit mis en place. Ces quelques précisions, afin de répondre aux bruits qui courent : pourquoi un dîner dansant ne peut pas se réaliser pendant la période d'hiver dans la salle ? Le jour où l'ensemble des associations jugera que le chauffage devra être amélioré, les

techniques existant pour cela, il faudra étudier la question et son financement. Mais à ce jour, toutes les priorités de la salle ne sont pas encore définies.

Le 26 mars 1993 a lieu l'Assemblée Générale. Vu que l'ensemble du comité est renouvelable en bloc, je tiens à remercier la Municipalité pour tous les travaux entrepris à la salle, ainsi que les subventions accordées aux diverses associations. Je voudrais également remercier l'ensemble du comité de l'A.C.S. pour l'aide apportée aux diverses manifestations culturelles, ainsi que tous ceux qui ont participé à la réalisation d'une de nos fêtes. Mes remerciements vont également aux utilisateurs de la salle.

Je voudrais tout de même rappeler une fois de plus à certains joueurs que, maintenant que le filet de protection est en place, ils sont priés de ne plus utiliser les tables pour arrêter les balles (plusieurs tables sont déjà rayées).

Merci également au garage Berhardt qui nous met gracieusement à disposition à chaque manifestation son camion frigo. Merci aux habitants de Schwindratzheim et environs qui soutiennent nos diverses manifestations tout au long de l'année.

HABITANTS DE SCHWINDRATZHEIM - MEMBRES D'UNE ASSOCIATION :

- respectez et faites respecter les lieux
- veillez à la bonne utilisation du matériel et de son rangement.

Pour l'A.C.S.S.,
le Président
Jean-Pierre HAMM

LE TENNIS-CLUB

Le TENNIS CLUB de Schwindratzheim se compose de 120 membres dont plus de la moitié sont des jeunes. 80 % de l'effectif habite à Schwindratzheim et le nombre des membres est resté stable malgré la création de terrains de tennis à WALTENHEIM, MUTZENHOUSE et MINVERSHEIM. La politique du Club est orientée vers la formation de jeunes. L'école de tennis qui se compose de 24 enfants, est animée par Mlle KISTER Hélène et M. EBERSOLD Jacky. Des équipes benjamines, minime filles et cadets garçons ont participé aux derniers championnats d'Alsace avec des résultats encourageants.

Par ailleurs, une équipe féminine, une équipe vétérane et deux équipes masculines participent au championnat adulte.

Malgré les lourdes charges (remboursement de 16 000 francs à la Municipalité pour les travaux d'installation des courts extérieurs de tennis, cotisation de près de 10 000 francs à la ligue pour les licences, cotisation de plus de 10 000 francs à l'A.C.S.S. pour l'utilisation de la salle, ...) la situation financière du Club est saine et les tarifs de cotisations annuelles faibles (125 francs pour les jeunes, 350 francs pour les adultes, 600 francs pour un couple et 280 francs pour la cotisation salle).

Pour tout renseignement complémentaire, on peut s'adresser : au Docteur WEISS Claude, Président, à Monsieur KISTER Jean-Paul, trésorier, ou à Monsieur EBERSOLD Jacky, secrétaire.

LE CLUB DU 3^e AGE

En février 1993, notre Club fêtera son 9^e anniversaire.

Si nous voulons faire le bilan du passé, nous pouvons constater que pendant les 7 premières années, les résultats étaient positifs à tous les niveaux : les réunions étaient très bien fréquentées, les sorties pouvaient être réalisées au grand complet. Néanmoins, les deux dernières années étaient marquées par un relâchement dû à plusieurs cas de décès, à des problèmes de santé et d'âge de membres très fidèles au Club et à l'absence de nouvelles inscriptions.

Ces Clubs ont été créés pour réunir les retraités dans un esprit de solidarité et d'entraide. Nous tâchons de suivre cette voie et restons confiants en l'avenir.

Pour conclure, voici ces quelques vers en dialecte :

Esch enem a Mol truerig zue Muet,
do duet enem doch a Liedel guet,

a Kontakt mit andere Lit,

a Üsfahrt von Zit zue Zit,

gemensam am Disch zu sitze

no brücht mer am Hard net zue schwitze,

und eu ken Disch zu decke,

kann gemuetlich d'Fuess üsstrecke.

Wir hoffe, dass de Klub noch lang wurd existiere
mit Lit wie sich dafuer interessiere.

ASSOCIATION DES RIVERAINS

DE LA D 421 DE SCHWINDRATZHEIM ET MOMMENHEIM

Depuis quelques années, le trafic sans cesse croissant sur la D 421 préoccupe les municipalités les plus exposées.

Une première réunion entre élus, direction de l'équipement, gendarmerie et autorité préfectorale a eu lieu fin 1990 à SCHWINDRATZHEIM, mais sans suite notable depuis.

Début 1991, les riverains de Mommenheim ont provoqué une nouvelle réunion avec les élus locaux et sous l'impulsion de leur représentant, M. Alain STORCK.

L'aménagement de la rue du Général Leclerc à Schwindratzheim en 1990 entraîna un certain nombre de désagréments en raison du nouveau tracé et des nuisances occasionnées par les passages pour piétons pavés.

Les riverains ont manifesté à maintes reprises leur désapprobation dès la fin de l'année 1990.

Exaspérés, ils ont adressé une pétition fin

1991 à la Municipalité, au Sous-Préfet, à la direction de l'équipement à Hochfelden et à Strasbourg, à M. SCHOTT, conseiller général, à M. ZELLER, Député, à M. HOEFFEL, président du conseil régional.

Seul le conseil régional, par l'intermédiaire de M. JEROME, chargé des problèmes de voirie, et M. ZELLER, ont répondu à leur appel.

Une nouvelle réunion eut lieu à la mairie de Schwindratzheim en présence du maire, des adjoints, du Maire de Mommenheim, du représentant du conseil régional, M. JEROME, du représentant de l'équipement de Hochfelden, du représentant des riverains de Mommenheim, M. Alain STORCK, et du représentant des riverains de Schwindratzheim, M. Roland GOETZ.

A cette occasion, un débat élargi s'est instauré sur les points suivants :

- problème des malfaçons aux passages piétons et des parties pavées en général,
- problème du tracé des voies de circulation,
- problème de l'augmentation du trafic,
- non-respect de la réglementation dans la zone de desserte locale par les poids lourds - contrôles de gendarmerie,

- coûts des dégradations pour les collectivités,

- problème du contournement de Hochfelden qui risque encore d'augmenter le trafic à Schwindratzheim et Mommenheim, ainsi que les projets de suppression des passages à niveau à Mommenheim, Schwindratzheim et Hochfelden avec leurs conséquences,

- aménagement dangereux de l'accès à Intermarché (éclairage, piétons, cyclistes).

Les solutions suivantes furent proposées :

- rétrécissement de la desserte locale,

- instauration d'un péage préférentiel pour les usagers des communes voisines de l'autoroute,

- rachat complet ou partiel du péage autoroutier par le Département.

Après discussion, les communes de Schwindratzheim et Mommenheim décidèrent d'interdire tout le trafic de transit dans les deux agglomérations, quel que soit le tonnage.

Un arrêté municipal fut pris par les maires des 2 communes en avril 1991. Cet arrêté interdit le passage de tout poids lourd supérieur à 6 tonnes dans les deux communes, sauf pour les livraisons à l'intérieur des communes et pour les entreprises établies à l'intérieur de celles-ci. Une dérogation est prévue pour les transports spéciaux exceptionnels.

Notification des 2 arrêtés a été faite à 2 reprises à M. le Préfet. Ce dernier ne s'étant pas manifesté dans les 2 mois suivant les arrêtés, en vertu de la loi du 2 mars 1982 supprimant la tutelle administrative sur les collectivités locales, ces arrêtés sont en principe exécutoires.

Il convient par conséquent de mettre en place la signalisation appropriée et les contrôles nécessaires.

Au mois de juin 1991, le maire de Schwindratzheim, à la suite d'une journée sur le thème de la sécurité organisée par la SANEF, a repris l'idée préalablement émise lors de la réunion du mois de mars, sur l'instauration d'un péage sélectif sur l'autoroute avec dispense du péage pour les véhicules immatriculés dans le département du Bas-Rhin. Cette relance a été faite aux maires de Saverne, Hochfelden, Brumath, Mommenheim et au conseiller général de Sarre-Union.

Après cet état de la situation, quel rôle pour l'association de défense des riverains ?

Tout d'abord, vous informer des actions menées et en cours.

Normalement les élus locaux sont là pour être les relais des habitants auprès des autorités administratives.

Force est de constater que cela n'est pas suffisant.

Nous avons donc décidé de nous regrouper

en association pour représenter les intérêts des riverains en collectant les informations et en faisant entendre leurs voix.

Lors des réunions et interventions écrites, nous avons aussi insisté sur la nécessité d'être informés et consultés sur l'ensemble des projets de grands travaux pouvant avoir une influence sur la vie des administrés.

En menant ensemble une action décidée, en faisant pression, mais également en appuyant les élus, il est souhaitable que des mesures concrètes et efficaces soient prises.

Faute de quoi, à l'instar d'autres organisations professionnelles ou d'usagers, il est à redouter que des actions plus énergiques puissent être enclenchées.

Une première étape pourrait être l'organisation d'une réunion d'information avec les élus, l'administration, les riverains et les personnes intéressées.

Si celle-ci devait avoir lieu, nous vous convions à venir nombreux pour donner votre avis et votre soutien.

Toutes réflexions et manifestations de soutien peuvent être adressées à :

M. Roland GOETZ

18 rue du Général Leclerc

67270 SCHWINDRATZHEIM

M. Alain STORCK

130a, route de Brumath

67670 MOMMENHEIM

représentants les riverains de Schwindratzheim et Mommenheim.

A terme, l'association ne devrait pas se limiter aux seuls sujets évoqués, mais servir de relais pour tout problème similaire pouvant résulter entre les relations administration/administrés.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Roland GOETZ



LE PEIGNE D'OR

Coiffure
Hommes - Femmes

2, rue du Général-de-Gaulle
67270 **SCHWINDRATZHEIM**
Tél. : **88 91 96 51**

Heures d'ouverture :
Mardi - Mercredi - Vendredi
8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 18 h
Jeudi nocturne jusqu'à 20 h
Samedi journée continue de 8 h à 16 h

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE FRUITS

DE SCHWINDRATZHEIM - WALTENHEIM ET ENVIRONS

Nos producteurs ont été confrontés en 1992 avec les conséquences d'une récolte record, dont l'abondance provoqua une nette baisse des prix, entraînant également une certaine indifférence, de sorte que beaucoup de fruits non cueillis ont pourri dans nos vergers.

Néanmoins, notre association s'est montrée comme par le passé très entreprenante et active, organisant cours de taille et de greffage, ainsi qu'une exposition d'automne visitée et admirée par près de 2 000 personnes. L'orchestre allemand " Die Eschweiler Musikanten " a largement contribué au succès de cette manifestation.

Le 28 novembre est né le verger-école sur une parcelle de Hohfrankenheim, où les premières plantations ont été faites par les responsables de l'association et surtout par nos deux moniteurs Henri Ullius et Denis Litzelmann qui, au cours de la nouvelle année, seront encore à la disposition des producteurs.

Sont déjà programmés pour 1993, deux cours de taille d'hiver, le 6 février et le 6 mars, alors qu'à une date qui reste à fixer en avril, aura lieu un cours de greffage. L'exposition des fruits est prévue les 16 et 17 octobre.

Jean-Jacques DUTT

AMICALE DES DONNEURS DE SANG

BENEVOLES DE SCHWINDRATZHEIM - MUTZENHOUSE



Le bilan de l'année 1992 a été dans l'ensemble très satisfaisant. Le nombre de dons a, fort heureusement pour les malades, connu une nette progression.

La collecte du mois de mars a connu un grand succès, de même que celle du mois de juin à Mutzenhouse avec la désormais traditionnelle " tarte flambée à volonté " pour tous les donateurs de sang.

Il est à rappeler que la collecte qui a eu lieu en période d'été est vitale pour le Centre de Transfusion de Strasbourg, étant donné qu'en cette période estivale le sang est un produit rare en raison du nombre d'accidents.

La collecte de plasma qui a eu lieu pour la première fois à Schwindratzheim fut couronnée d'un franc succès avec 24 donateurs qui ont répondu présent à l'appel de l'amicale. D'ores et déjà, rendez-vous est pris pour 1993.

Les sorties minibus-plasma au Centre de Transfusion sont également reconduites. Ne peuvent participer à ces sorties que les donateurs inscrits préalablement. Les places étant restreintes, veuillez prendre contact avec Claude Pétrazoller au 88 91 71 76.

Côté " loisirs ", la sortie pédestre du mois de juin fut une journée splendide en condition atmosphérique, en participants, ainsi qu'en bonne humeur.

Pour la sortie du mois d'octobre, le temps n'étant pas au beau fixe, seuls quelques courageux ont pris le départ pour Fréconrupt. La visite du refuge fut très instructive et riche en histoire et incite fortement à passer une journée ou un week-end au chalet des Amis de la Nature de Schiltigheim, pour tout renseignement, s'adresser à François REMMER 11, rue des Vosges à SCHWINDRATZHEIM.

Pour le Comité, le Président
Jean-Marc BAUMGARTEN

CALENDRIER ADSB 93

SCHWINDRATZHEIM - MUTZENHOUSE

JANVIER	Je 7/01 - Minibus
FEVRIER	ma 9/02 - Collecte à Schwindratzheim - Knacks
MARS	Lu 29/03 - Minibus
MAI	Ve 14/05 - Collecte avec tarte flambée à Mutzenhouse
JUIN	Je 24/06 - Minibus
AOUT	Je 26/08 - Collecte à Schwindratzheim
SEPTEMBRE	Ma 28/09 - Minibus
OCTOBRE	Lu 25/10 - Minibus
DECEMBRE	Ve 3/12 - Collecte Plasma à Schwindratzheim

Assemblée Générale le Vendredi 18 juin 1993

Sortie pédestre au mois de mai ou juin, date exacte et destination vous seront communiquées par voie d'affichage.

Pour tout renseignement d'ordre général sur notre mouvement, veuillez contacter le Président, Jean-Marc BAUMGARTNER au 88 51 57 43.

MUSIQUE CONCORDIA

L'année 1991-92 a été marquée par une activité assez soutenue.

Ainsi, après une fort belle fête de Noël 1991 avec audition et distribution de prix (dont 3 coupes) aux jeunes de l'école de musique ayant participé au concours organisé par notre groupement, la société a organisé ses concerts d'hiver et de printemps qui ont connu un joli succès populaire. Elle a participé aux diverses fêtes locales, ainsi qu'à des défilés et concerts extérieurs. Elle a également animé les mariages de deux de ses membres. La traditionnelle sortie de mai avec "arrêt ravitaillement" et repas pris en commun, une soirée tarte flambée, ainsi qu'un excellent méchoui offert par le chef, ont permis de renforcer les liens de camaraderie. L'organisation d'un bal a permis d'équilibrer notre budget, l'acquisition et l'entretien d'instruments, de pupitres, l'achat de partitions, etc., étant toujours source de dépenses conséquentes.

L'école de musique a repris ses activités en septembre 1992 et compte à présent une cinquantaine d'élèves.

L'année 1993 verra le 70^e anniversaire de notre société, anniversaire que nous essayerons de fêter dignement.

Nous remercions sincèrement la Municipalité et toutes les personnes bénévoles pour leur aide précieuse tout au long de l'année.

Musicalement vôtre,
La Concordia

FOOTBALL CLUB SCHWINDRATZHEIM

Après une saison 1991-1992 qui s'est terminée en apothéose, surtout du fait que les juniors ont remporté le titre de champion d'Alsace, le FCS a encore engagé, pour la nouvelle année sportive, huit équipes, dont quatre seniors. Fait assez rare pour un club de campagne, d'autant plus que nous disputons le championnat à la fois en promotion d'honneur, division II et réserve A, où nous tâcherons de nous maintenir.

La section des jeunes comprend une quarantaine de débutants, poussins, pupilles, minimes et cadets, partiellement en entente avec l'US Saessolsheim et le FC Alteckendorf. Tout ce petit monde est entraîné bénévolement, bien encadré et aucune cotisation n'est demandée aux adhérents.

Les travaux de rénovation de nos vestiaires sont pratiquement terminés et l'ancienne chaudière datant de 1970 a été remplacée par une autre plus moderne.

Grâce à la subvention communale et au bénévolat de plusieurs membres, tous ces projets ont pu être réalisés.

Nous remercions sincèrement ceux qui nous soutiennent tout au long de l'année, surtout nos membres bienfaiteurs et nos fidèles supporters, tout en espérant que l'année 1993, qui sera celle de notre 60^e anniversaire, apportera bien des satisfactions à ceux qui font partie de la grande famille des "bleu et blanc" et que notre club continuera à faire honneur à la commune de Schwindratzheim.

Jean-Jacques DUTT

ASSOCIATION DU FOYER PAROISSIAL

En effet, le Foyer est utilisé pour des rencontres de jeunes, la répétition de la chorale, l'Ecole du Dimanche, par le Club de Gymnastique Féminin, par le Club du 3^e Age, par les Donneurs de Sang Bénévoles, ainsi que pour des soirées théâtrales ou de concerts et d'assemblées générales. Des particuliers l'utilisent également pour des fêtes de famille. Pour assurer un bon fonctionnement financier, l'association organise chaque année, en octobre, une soirée Rossbiff qui connaît toujours un large succès.

Nous tenons à remercier la Municipalité pour ses subventions et toutes les personnes qui nous soutiennent depuis des années.

Tableau des tarifs de location en 1992 :

Salle avec cuisine	Paroissiens	Extérieurs
Mariage	800 F	900 F
Confirmation - communion -baptême	500 F	600 F
Réception - apéritif	500 F	600 F
Soirée théâtrale		800 F
Assemblée générale	sans buffet 500 F	avec buffet 800 F
Gymnastique Féminine	annuelle	1 400 F
Club 3 ^e âge annuel		1 400 F
Location vaisselle et couvert	2,50 F par personne	

Pour l'association du Foyer
Le Responsable
Charles GROSS



ENTREPRISE DE CONSTRUCTION

BERNHARDT SARL

2, impasse de l'Ange

67270 SCHWINDRATZHEIM

Tél. : 88 91 51 69

TERRASSEMENT - GROS-ŒUVRE - COUVERTURE
ASSAINISSEMENT - PAVES - RENOVATION ...

SAPEURS POMPIERS

Le corps de sapeurs pompiers volontaires de Schwindratzheim comporte en son sein 18 volontaires. L'équipe, jeune, instruite, disciplinée et toujours serviable avec en tête le Sous-lieutenant Brenner Ch., a réalisé une

année exemplaire.

1992 fut l'année du 110^e anniversaire. Laissez-moi avant tout vous présenter cette section de soldats du feu :

- 10 sapeurs en possession du BNPS (Brevet National de Premier Secours)
- 6 sapeurs en possession du CFAPSE (Certificat de Formation aux Activités de Premiers Secours, Equipe)
- 4 sapeurs en possession du secours routier.

Vingt diplômes sur 18 recrues, cela signifie que Schwindratzheim possède une équipe bien formée.

En octobre 1992, Hamm J.P., Dutt P, Gross Th. et Ponta N. ont suivi le stage de caporal à Truchtersheim. Tous les quatre sapeurs ont réussi l'examen. Nos sincères félicitations.

Trois exercices étaient à l'affiche en 1992. De nombreuses interventions pour nids de guêpes et feux de cheminées. Heureusement pas de sinistre grave à relever une nouvelle fois durant l'année.

L'amicale organisa en 1992 une soirée théâtrale et une sortie à Innsbrück de deux jours. Le 110^e anniversaire en juillet, le Messti en octobre et la Ste Barbe occupèrent largement cette jeune équipe.

Pour 1993, les dates à retenir sont :

- l'assemblée générale le 13 janvier,
- soirée théâtrale au foyer - samedi le 13 février,
- jeux intersociétés - dimanche, le 25 juillet,
- Messti (s'il n'y a pas d'autres candidats) - le 3 octobre,
- Ste Barbe - le 4 décembre.

J'espère que la population suivra avec intérêt toutes les manifestations pour soutenir les soldats du feu, toujours prêts et disponibles.

Le Président, le comité, les sapeurs pompiers de Schwindratzheim remercient toute la commune pour le soutien qu'ils apportent durant toute l'année à leurs pompiers et souhaitent à tous une année 1993 sereine et riche en heureux événements.

Bonne santé à tous,

Le Président de l'Amicale
Sous-Lieutenant BRENNER Charles

Meubles

R. MEYER

Route de Hochfelden - Tél. : 88 91 54 71

SCHWINDRATZHEIM - 67270 HOCHFELDEN

Mobilier de style et contemporain

Agencement de cuisine

Décoration - Literie - Tapis



Gérard HILD

9, rue de l'Ecole
67270 SCHWINDRATZHEIM
Tél. : 88 91 50 46

Entreprise de peinture
Echafaudage
Revêtement de sols
Magasin de vente
Ponçage et vitrification
de parquet

BOULANGERIE
PATISSERIE

Jean-Paul KAPPS

Tél. : 88 91 50 91
11, rue de la Zorn
SCHWINDRATZHEIM



Voici pourquoi

VOUS
pouvez

nous en demander plus.

Le Crédit Mutuel, c'est aujourd'hui le 5^e groupe bancaire français, 7,8 millions de clients, 4 000 guichets. Nous sommes des banquiers. Et de bons banquiers : nous offrons à travers un réseau national et régional des produits bancaires et des services de qualité. Mais au Crédit Mutuel, nous ne sommes pas seulement de bons banquiers car dans Crédit Mutuel, il y a un mutuel. C'est pour cela que vous pouvez nous en demander plus et que nous voulons vous en donner plus.

la banque à qui parler

LA VALLEE

34a, rue du Général-Leclerc - 67670 MOMMENHEIM - 88 51 61 42
A SCHWINDRATZHEIM - 88 91 52 09 - A ALTECKENDORF - 88 51 60 21
A HOHATZENHEIM - 88 51 25 33 - A MINVERSHEIM - 88 51 51 67
A WAHLENHEIM-HOCHSTETT - 88 51 17 13 - A WITTERSHEIM - 88 51 53 96
TOUS LES SERVICES D'UNE GRANDE BANQUE

In diesen ersten Tagen des neuen Jahres möchte ich ganz besonders wieder die ältesten Mitbürger mit einigen ermunternden Worten in Gedichtsform erfreuen und all unseren lieben Kranken baldige Genesung und gute Gesundheit für 1993 wünschen.

Wenn m'r richtig so e Jahr betracht
schient's eim net länger als e Nacht
mit schöne un mit böse Traim
mit Dorne, Rose, Tannebeim
schnell fliegt d'Zit an uns vorbie
du wit se hewe, sajsch do blie,
sie läuft davon un losst dich stehn
so Daj, un Woche, Jahr vergehen.
Kein Rezept wurd uns verschriewe
Doch Mach es wie die Sonnenuhr
zähl die schönen Stunden nur.
Wer des Sprichwort respektiert
un ken Triebssallawe führt,
der halt sich bestimmt in Schwung
dem sin Herz bleibt immer jung

Jean-Jacques DUTT



Meilleurs vœux
pour 1993